



Le 1^{er} février : Journée mondiale de la honte!

Gatineau s'écrase!

La Ville de Gatineau vient de faire du 1^{er} février, la Journée mondiale de la honte, une journée sombre pour l'Humanité entière, mais encore plus pour tous les Peuples amérindiens de la Terre, en votant à la majorité en faveur d'un criminel notoire de guerre, Jeffrey Amherst, un criminel de guerre qui avait recommandé l'extermination des Amérindiens : « You will do well to try to inoculate the Indians by means of blankets, as well as every method that can serve to extirpate this execrable race »!

Malgré les nombreuses demandes citoyennes, le conseil municipal a aujourd'hui choisi de poursuivre sa manipulation politicienne dans tout ce dossier en refusant de réparer cette bavure historique honteuse qui ne cesse, à la face du Monde, de nous humilier tous et toutes.

« Le conseil municipal a raté aujourd'hui l'occasion de se tenir debout face à l'Histoire. Il a aujourd'hui préféré s'écraser et ainsi ternir internationalement la réputation du Québec, du Canada, de l'Outaouais et, par-dessus tout,

de Gatineau! Il a raté un rendez-vous historique important avec la Grandeur », de déclarer le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.

En refusant de faire disparaître de son espace public le nom du criminel de guerre, Amherst, la Ville de Gatineau a aujourd'hui, à la majorité des voix, choisi de ne pas appuyer la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.



L'Histoire se souviendra! Les livres d'histoire écriront : « Le 1^{er} février 2011, le conseil municipal de Gatineau a refusé de réparer une bavure historique humiliante pour toute l'Humanité en votant en faveur du maintien de l'hommage à un criminel de guerre, Jeffrey Amherst, qui avait recommandé l'extermination des Amérindiens et participé à la déportation des Acadiens. »

« Nous maintenons plus que jamais notre demande et dans l'attente d'un geste de grandeur, nous réclamons des excuses publiques pour le geste de honte que le conseil a posé aujourd'hui », conclut M. Perreault.

Francofête 2011

Yann Perreau sera des nôtres!

Samedi 5 mars 2011, à 20 h, à la salle Jean-Després,
Gatineau

Après avoir transporté le public en orbite avec son spectacle intimiste *Perreau et la lune*, Yann a eu la brillante idée de revenir sur Terre et de chauffer le plancher de danse. Propulsé par les succès en puissance de son nouvel album, *Un serpent sous les fleurs* et par les tubes réarrangés de son précédent répertoire, Perreau a envie de célébrer et nous convie à un happening rock et festif!



Attention : bête de scène et orchestre de feu!

Billetterie :

819 243-8000 ou www.gatineau.ca/calendrierculturel

Renseignements :

819.684.8460 ou www.imperatif-francais.org

Aux parfums de fleur de lys **LA DIVA NATALIE CHOQUETTE**

Jeudi 24 mars 2011, à 20 h, à la salle Jean-Després,
Gatineau

La diva Natalie Choquette vous chante le charme de notre belle langue aux parfums de fleur de lys.



Elle vous offrira avec amour et humour les grands classiques du répertoire francophone teintés d'un soupçon d'opéra, de gros becs du Québec, d'une pincée de nostalgie arrosée de French Can Can! De quoi vous régaler!

Billetterie :

819 243-8000 ou www.gatineau.ca/calendrierculturel

Renseignements :

819.684.8460 ou www.imperatif-francais.org

Déjeuner et causerie avec BIZ DE LOCO LOCASS :



« Pourquoi continuer à parler français au Québec? »

Dimanche 27 mars 2011, à 11 h, à l'agora Gilles-Rocheleau, Maison du citoyen, Gatineau

Gaston Miron disait que « la disparition d'un peuple est un crime contre l'humanité, car c'est priver celle-ci d'une manifestation différenciée d'elle-même ». C'est la même chose pour les langues. Le français n'est pas meilleur que l'anglais, il est différent. De la même manière que la terre est plus riche d'une quantité infinie d'écosystèmes, l'humanité est plus riche d'une multitude de langues et de cultures pour émettre des points de vue. En termes de biodiversité, les Québécois ont la responsabilité envers le reste de l'humanité de protéger le français au nord de l'Amérique. Et plus spécifiquement, nous avons la responsabilité envers les autres francophones du monde, de développer et de faire rayonner le vocabulaire associé à notre réalité. Étant les seuls francophones nordiques, nous devons notamment fournir à la francophonie les mots qui nomment l'hiver. La causerie de Biz inclura des extraits de rap a capella.

Les convives pourront aussi profiter de l'occasion de voir les œuvres de l'artiste-peintre Lisanne Binette.

Billetterie :

819 243-8000 ou www.gatineau.ca/calendrierculturel ou aux endroits suivants : SOL Épicerie Santé (Aylmer), À L'Échelle du Monde (Gatineau), les Librairies du Soleil (Hull et Ottawa)

Renseignements :

819 684-8460 ou www.imperatif-francais.org

SCANDALE

ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC... EN ONTARIO

Cherchez l'erreur!

Les iniquités historiques en éducation postsecondaire perpétrées à l'encontre de l'Outaouais par la plupart des gouvernements québécois depuis des lustres se perpétuent malgré le bon sens!

Une bonne partie de l'éducation postsecondaire en Outaouais est laissée aux institutions ontariennes!

La formation professionnelle en droit permettant de pratiquer au Québec n'est pas offerte en Outaouais. Pour l'obtenir, les jeunes doivent s'expatrier... en Ontario!

Inacceptable, l'École du Barreau du « Québec » pour l'Outaouais est logée en Ontario, à l'Université d'Ottawa!

Ainsi donc, un ordre professionnel québécois certifie des candidats québécois qui pratiqueront au Québec... en Ontario! Cherchez l'erreur!

Quel intérêt public québécois est protégé en soumettant les jeunes aspirants juristes de l'Outaouais à une obligation de s'exiler, soit au loin ailleurs au Québec, soit dans la province voisine?

C'est déjà injustifiable de ne pas avoir de faculté de droit en Outaouais. L'iniquité est multipliée au moment de se joindre au Barreau québécois!

Indigne de la troisième zone urbaine du Québec!

LE GROUPE FINANCIER RBC

veut « REER » de nous!

Pour RBC, le français au Québec, c'est la traduction simultanée!

En pleine période de REER et de planification de retraite, le Groupe financier RBC n'offre pas de séance d'information en français!

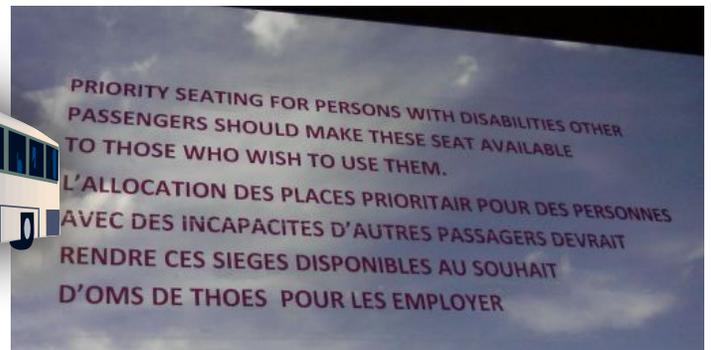
Pour le Groupe financier RBC, il y a deux langues au Québec : l'anglais et la traduction simultanée! Pour la Banque « Royale », l'anglais est la langue importante au Québec, le français n'étant qu'une langue « seconde », une langue juste bonne pour une traduction simultanée!

La Banque Royale le confirme dans une invitation à une séance d'information en anglais destinée à sa clientèle du Québec le mercredi 9 février à l'hôtel Hilton Lac-Leamy, à Gatineau, Québec : « Nous tiendrons la présentation en anglais, elle sera traduite simultanément en français. » Pour leur part, les francophones auront droit — les chanceux! — à une traduction simultanée! Et elle ajoute : « Vous apprécierez certainement la richesse de l'information... » Richesse (!) de l'information!

Le Groupe financier RBC s'y prend d'une façon bizarre — plutôt très humiliante — pour respecter les droits de tous les Québécois au service et à l'information en français. Pour RBC, le français au Québec, c'est la traduction simultanée!

Côté banque et REER, ce ne sont pas les choix qui manquent!

Vu à bord des autobus de Gatineau



La discrimination se poursuit!



Sites Web des organismes nationaux des sports d'hiver

Patrimoine canadien et Sport Canada sont encore une fois trouvés fautifs bien

que nous ayons dénoncé la situation en cause plusieurs fois au cours des dernières années!

Selon le Commissariat aux langues officielles, « la situation s'est améliorée [...] toutefois, il y a encore des correctifs qui doivent être apportés pour qu'il y ait égalité de service... » Pas besoin d'être devin... Lorsque l'on connaît la vision de Patrimoine canadien, on sait que la discrimination qui perdure se fait encore et toujours à l'égard des francophones.

On nous promet « un Comité consultatif » qui aura à trouver des solutions à « long terme! » à la discrimination en vigueur au sein de Patrimoine Canada et Sport Canada! À long terme!

Bien que la situation ait été dénoncée à maintes reprises, « selon Patrimoine canadien, certains organismes ont besoin d'un peu plus de temps... » pour cesser leur discrimination et traiter avec égalité la francophonie canadienne. Plus de temps pour nous discriminer! Plus de temps avant de nous respecter!

BEDDINGTON'S LITERIE

Pas de publicité ou de site Web en français

Office québécois de la langue française
plaintes@oqlf.gouv.qc.ca

Nous vous prions d'intervenir, car leur site Web n'est pas offert en français (www.beddingtons.com) et leur raison sociale est unilingue anglaise.

Cette entreprise possède un établissement au Québec à l'adresse :

Beddington's Bed & Bath
25, chemin de la Savane
Gatineau (Québec)
819 568-2000

service inacceptable

Madame, Monsieur,

Je suis troublé de constater qu'une grande compagnie comme RE/MAX engage des agents immobiliers unilingues anglophones. Une de vos agentes m'a laissé un message en anglais alors que mon message d'accueil vocal est en français. Quelle arrogance! De plus, lorsque je l'ai rappelée, elle a été incapable de me dire un seul mot en français. Non seulement vos employés devraient connaître le français, la langue officielle du Québec, mais ils devraient utiliser cette langue automatiquement et non seulement sur demande.

Soyez assurés que je choisirai une autre compagnie que la vôtre dans mes démarches futures et comme vous le constaterez, je fais part de mon mécontentement à mes amis et à mes connaissances tout en les invitant à en faire autant.

Nicholas Girard
Citoyen de
Gatineau



GEXEL TELECOM :

**UNE
INTERVENTION
MUSCLÉE S'IMPOSE**

Québec – La langue des maîtres!

Gexel recherche des

**AGENTS AUX VENTES
BILINGUES et/ou ANGLOPHONES**
(appels entrants et sortants)

Voici une belle offre d'emploi parue dans l'excellent magazine Jobboom d'octobre 2010.

Pas la peine de demander si un unilingue francophone peut se présenter pour obtenir le poste. Sous-entendu, certainement, que la langue de travail doit être l'anglais et que les francophones sont tolérés s'ils connaissent la langue... des maîtres!

PRIX 2010 DE LA CARPETTE ANGLAISE

France – Martine Aubry remporte les primaires

L'académie de la Carpette anglaise* s'est réunie le 15 décembre 2010. Le jury, présidé par M. Philippe de Saint Robert, était composé de représentants du monde associatif** et littéraire.



Au premier tour de scrutin, par neuf voix contre une, le prix de la Carpette anglaise a été décerné à Mme Martine Aubry, premier secrétaire du Parti socialiste, et à ses conseillers en communication, pour leur recours systématique à des slogans anglo-saxons (du « care » à « What would Jaurès do? » empruntés à des fondamentalistes américains).

Le général Charpentier, commandant des forces terrestres françaises, a mérité une voix pour avoir déclaré : « Il n'y a aucune ambiguïté : la seule langue de travail possible [dans l'armée] est l'anglais. »



Le prix spécial à titre étranger*** a été décerné au premier tour de scrutin, avec sept voix, à M. Paul Kagamé, président de la République du Rwanda, pour avoir imposé dans son pays le passage du français

à l'anglais comme langue officielle et comme langue de l'enseignement, et pour avoir quitté l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) pour adhérer au Commonwealth.

Trois voix ont été attribuées à M. Marc Perrin de Brichambaut, ambassadeur de France auprès de l'OSCE (Organisation pour la sécurité en Europe, qui siège en Italie), pour intervenir le plus souvent en anglais dans les réunions officielles.

Anne Cublier, Paul-Marie Coûteaux, Yves Frémion, Alain Gourdon et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

* La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribuée à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

** Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

*** Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

ADDIK TV

Une pratique aberrante!

J'aimerais vous faire part d'une pratique que je juge aberrante. Dans le but de s'attirer une nouvelle clientèle plus jeune et « à la page », la chaîne de télévision Mystère, une propriété TVA/Quebecor, se nomme maintenant AddikTV, et ce, depuis l'été dernier, je crois. Je considère cette utilisation de la langue anglaise méprisante et condamnable, surtout qu'elle sert supposément à attirer les jeunes adultes, public cible facilement influençable, il va sans dire.

De plus, vous remarquerez que l'insidieux slogan de la chaîne est « pure fiction ». Certes, la formulation n'est pas nécessairement anglophone — une fiction pure pouvant

être une pure fiction —, mais n'empêche que le fait d'apposer l'épithète avant le nom qu'il qualifie relève plus d'une syntaxe anglophone (a blue car, et non a car blue) que francophone. Qui plus est, je crois que le fait que ce slogan soit placé sous le mot « addik » dans le logo de la chaîne fait en sorte qu'on soit plus porté, inconsciemment ou non, à prononcer, « pure fiction » à l'anglaise.

Jean-Philippe Desrochers

Étudiant à la maîtrise en études cinématographiques à l'Université de Montréal et rédacteur à la revue Séquences

SABOTAGE POLITICIEN

« Minister of Culture » et « Mayor of Montréal » !

Le lundi 7 février 2011 - Voir ci-dessous que nos politiciens, incluant même la Ministre responsable de la langue française, Mme St-Pierre, banalisent le français, contribuent à son recul et mettent tout le poids de leur fonction et de leur titre officiels pour promouvoir l'anglicisation du Québec, comme en fait foi le courriel ci-dessous reçu de l'un de nos correspondants.

Il faudrait leur rappeler, puisqu'ils aiment l'oublier, qu'au Québec, il y a une seule langue officielle, une seule langue d'usage public commune, le français, seule langue dans laquelle doivent s'adresser au Québec les personnalités occupant des fonctions officielles!

Le message bilingue de  et du  dans la revue Montréal Nouvelles Musiques.

L'une est ministre responsable de la loi 101, l'autre est maire de Montréal qui n'a pas le statut de ville bilingue.

CHANTER EN ANGLAIS

France – Trahison et appel à résistance

Remercions vivement le chanteur Dave d'avoir protesté vigoureusement, lors de l'émission La France a un incroyable talent du 15 décembre 2010, sur M6, contre le fait qu'il n'est pas normal qu'en France l'on chante en anglais. En effet, il est profondément triste de constater que dans cette émission, la plupart des artistes, ou futurs artistes, chantent, dansent ou font leur numéro en utilisant l'anglais systématiquement. Un artiste ne doit-il pas être synonyme de liberté, d'indépendance et de création? En utilisant l'anglais, ne nous fait-il pas plutôt penser à un colonisé pieds et mains liés avec la pensée et la culture dominante du moment? Et comme nous le disons souvent, si nous voulons entendre de la chanson en anglais, autant aller sur une chaîne américaine ou anglaise, l'original étant toujours préférable à la copie.

Alors, disons-le encore, bravo, Dave, pour avoir « osé » parler de notre langue dans ce milieu qui l'ignore si souvent.

Quant à monsieur Rozon, le Québécois, qui au lieu d'aller dans le même sens que Dave pour l'aider à défendre notre langue, a, au contraire, ri à son encontre et trouvé des arguments de bazar pour tenter de le disqualifier. Comme Dave l'a dit, M. Rozon ne fait pas honneur aux Québécois en lutte depuis plus de trois siècles pour la survie du français dans leur pays. Veut-il que nous finissions tous comme les francophones de l'Ouest canadien?

Régis Ravat

A.FR.AV

ARROGANCE ANGLO-SAXONNE

Il y a environ trois semaines, j'étais dans un restaurant à Cannes, pas très loin du palais des festivals. À la table voisine se trouvait un couple d'États-Uniens, probablement des retraités en vacances. Chez ces gens, je n'ai détecté strictement aucun effort pour prononcer un seul mot de français. Tout se passait comme s'ils étaient dans un autre pays anglophone ou, plutôt, comme dans une colonie étasunienne. Ce n'était même pas : « Parlez-vous anglais ? » avec le personnel. Il n'y avait aucune trace chez ces gens là, aucune tentative pour tenir compte du fait que le garçon qui les servait n'était pas un anglophone natif et qu'il fallait parler plus lentement et distinctement et utiliser un vocabulaire simple. Tant bien que mal, le personnel du restaurant essayait de satisfaire tous ses clients anglophones et plus particulièrement les natifs anglophones.

La même scène aurait-elle pu être dupliquée en allemand ou en italien? Certainement pas!

Les anglophones natifs ont appris à se comporter à l'étranger comme en pays conquis. Certains affichent d'ailleurs une morgue et un aplomb déconcertants, d'autant plus déconcertants que ce type d'attitude leur vaut généralement d'être servis avec plus de célérité et d'empressement.

Il est normal de servir le client puisqu'il paye pour un service, mais il est intéressant d'observer que le privilège exorbitant exigé et obtenu par les anglophones natifs rencontre en plus l'incroyable servilité et soumission de ceux auxquels ils s'adressent. Ayant vécu longtemps dans deux pays anglophones, le Canada anglais et les États-Unis, je n'ai aucune peine à imaginer la réaction du serveur moyen ou du maître d'hôtel étasunien vis-à-vis d'une situation semblable à celle que j'ai pu observer à Cannes et aussi dans bon nombre d'autres occasions. Dans la plupart des cas, un étranger aux États-Unis qui se conduirait comme un Étasunien à l'étranger se ferait mettre immanquablement dehors avec perte et fracas. De toute évidence, le monde non anglophone que je connais a subi un incroyable lavage de cerveau, un puissant conditionnement pour supporter des situations aussi déséquilibrées. Peut-être les patriciens romains respectaient-ils davantage leurs esclaves et les patrons de maisons closes leurs péripatéticiennes?

Charles Durand

Malheureusement, de nombreux Américains ne voient pas l'intérêt pour tous d'étudier les langues étrangères depuis que le monde semble avoir appris l'anglais.

CAMPAGNE « SERVEZ LE FRANÇAIS À VOLONTÉ! »

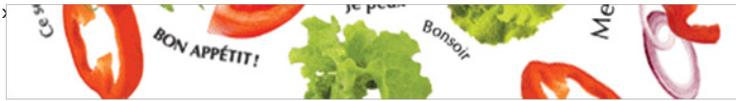
Au client d'y participer!

Impératif français profite de l'occasion pour féliciter l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) pour cette initiative. Nous invitons la clientèle à appuyer cette campagne en s'assurant qu'en tout temps et en tout lieu elle est reçue, servie et informée en français.

Ici, la modération n'a pas meilleur goût!

Consolidation du français dans les restaurants de Montréal

Lancement de la campagne « Servez le français à volonté! »



L'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) lance aujourd'hui la campagne « Servez le français à volonté! » visant à renforcer l'usage du français comme langue d'accueil, de service et de travail dans les restaurants de la région de Montréal.

D'ici quelques jours, l'ARQ distribuera une affiche et un dépliant dans près de 4500 restaurants de la région de Montréal. Ainsi, la campagne devrait atteindre 40 000 travailleuses et travailleurs de la restauration. Un rappel par télécopieur et par courriel est aussi prévu au cours des prochaines semaines.

« Par cette campagne, nous invitons les restaurateurs à démontrer leur fierté de vivre et d'exercer leur profession

OYEZ! OYEZ!

Vive le Roi! Vive la Reine!
LA TRADITIONNELLE FÊTE DES ROIS

Gentilles gens du royaume,

Cette année, près de trois cents courtisans de tous les coins du royaume avaient rendez-vous à la cour royale pour participer au grand Bal de l'année, la traditionnelle fête des Rois, au cours duquel ont été couronnés le Roi et la Reine qui régneront sur le royaume pendant toute l'année 2011.

Quelque trente princesses et princes, tous d'ascendance royale, aspiraient à la couronne royale.

Le mouvement Impératif français, organisateur de ces grandes festivités, est fier d'annoncer que la Reine et le Roi sont, pour l'an 2011 :

au Québec, a déclaré François Meunier, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales de l'ARQ. Accueillir leurs clients en français d'abord, accorder une prédominance au français dans leurs menus, encourager leur personnel qui ne le parle pas à suivre des cours de français sont parmi les gestes qu'ils peuvent poser au quotidien », a-t-il ajouté.

Les outils distribués rappellent que Montréal est la plus grande ville francophone d'Amérique, que 70 % de la population montréalaise parle le plus souvent le français à la maison et que le français s'avère pour Montréal un atout inestimable, notamment sur le plan touristique. « Servez le français à volonté! » est un projet né de l'entente Le français, notre affaire à tous – Stratégie commune d'intervention pour Montréal 2008-2013 dont l'ARQ est signataire avec 21 représentants de regroupements de gens d'affaires et d'organismes socioéconomiques. Fondée en 1938, l'Association des restaurateurs du Québec réunit plus de 4200 propriétaires et gestionnaires de services alimentaires exploitant au-delà de 6500 établissements ce qui en fait la plus importante organisation du genre au Québec.

François Meunier, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales, ARQ

Dominique Tremblay, agente d'information, ARQ
www.restaurateurs.ca



*Sa Majesté la Reine Delphine 1^{re} (Delphine Azoulay).
Sa Majesté le Roi Normand 1^{er} (Normand Guénette)*

« CESSER D'ÊTRE FRILEUX »

(Luc Plamondon)

« Nous avons une nation et la langue officielle est le français... »

Extrait du *Journal de Montréal*

Luc Plamondon estime que Montréal n'a jamais été aussi « anglicisée ». Il dénonce le Festival d'été de Québec qui a une programmation majoritairement en anglais. « Je n'ai jamais été aussi inquiet pour la survie du français au Québec. Nous vivons une anglicisation qui me dérange », confiait ce créateur reconnu partout dans la francophonie lors d'une entrevue exclusive au *Journal de Montréal*.

« Cette anglicisation me dérange... » Il dénonce d'ailleurs le bilinguisme presque devenu obligatoire dans toutes les soirées-bénéfices à Montréal.

« Je me demande pourquoi on se sent obligé de faire des discours dans les deux langues. »

Reprendre tout à zéro

Luc Plamondon estime qu'il faut reprendre le combat à zéro. Et il se dit en total désaccord avec ceux qui croient que l'ADISQ a eu tort de ne pas honorer les jeunes artistes et groupes comme Bobby Bazini et Radio Radio qui chantent en anglais.

« La musique anglo-québécoise peut être honorée dans

d'autres catégories, comme dans la course au Félix donné à l'artiste qui s'est le mieux distingué dans une autre langue que le français. » [...]

Pendant ce temps à Québec...

Toujours dans sa croisade pour que le français reprenne sa place, Luc Plamondon dénonce la programmation très anglophone du Festival d'été de Québec.

« J'ai trouvé ça très choquant que pour le 400^e, de grands artistes québécois chantent devant 10 000 personnes l'après-midi alors qu'on réservait le grand soir pour Metallica et [Paul] McCartney qui n'ont pas besoin des fonds gouvernementaux pour se faire vivre (sic). Ça m'attriste que ça vienne d'une ville francophone comme Québec. C'est très choquant même. Heureusement, Céline Dion a sauvé la mise avec son grand show (sic) en

compagnie de plusieurs artistes québécois. »



Message aux politiciens

Il a aussi un message à ceux qui nous gouvernent. « Je leur dis de cesser d'être frileux. Nous avons une nation et la langue officielle est le français, donc assumons-nous! C'est (sic) tout de même pas normal qu'on parle plus le français aux Jeux olympiques de Pékin qu'à Vancouver », a-t-il conclu.

FICHE D'ADHÉSION À DÉCOUPER ET À RETOURNER

Nous acceptons des dons

 **Impératif français**
C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau
(Québec) J9H 5E7

819 684-8460

www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone au domicile téléphone au travail Télécopieur
 Adhésion Particulier (15 \$ ou 12 €) Don (_____ \$)
 Renouvellement Organisme (50 \$ ou 35 €) Total (_____ \$)

Signature _____ Date _____ Courriel _____